

COLLECTE SÉLECTIVE

FONCTIONNEMENT DES BACS

L'utilisation des bacs roulants est obligatoire sur le territoire de la ville. Les bacs doivent être placés en bordure de la rue, **sur la propriété (pas dans la rue, ni sur le trottoir)**, la veille du jour de collecte prévu dans votre quartier. Ils doivent être disposés de façon à ce que les roues de même que les poignées se retrouvent du côté de la maison. Assurez-vous que votre bac est accessible au camion pour la collecte : laissez une distance d'au moins 60 cm (2 pieds) entre le bac et tout obstacle. La quantité maximale de déchets admise par unité d'occupation est de 360 litres ou 100 kilogrammes par collecte. Les quantités excédentaires ne seront pas ramassées.



BAC NOIR

Vous devez vous procurer un bac roulant noir auprès d'un entrepreneur en services sanitaires ou auprès d'une quincaillerie. Il doit avoir une capacité de 240 ou 360 litres. Assurez-vous qu'il soit de bonne qualité et conforme (similaire au bac vert).

MATIÈRES ACCEPTÉES

- Tout résidu solide et non dangereux qui n'est pas accepté dans le bac vert ou ne peut être acheminé à l'Écocentre ou chez ORAPÉ
- Papiers et cartons souillés et cirés
- Papiers plastifiés ou métalliques
- Couches, mouchoirs et essuie-tout
- Papiers peints et autocollants
- Papiers carbone et photographies
- Vaisselle cassée (assiettes, tasses, céramique, pyrex, etc.)
- Caoutchouc
- Objets composés de multimatières ne pouvant être remis à des organismes (ex. : jouets, cartables scolaires, etc.)

- Disques compacts
- Styromousse à emballage
- Contenants alimentaires et styromousse incluant les verres à café, les barquettes de viande, les assiettes et les ustensiles de plastique
- Emballages de barres tendres, de tablettes de chocolat et les sacs de croustilles
- Ampoules ordinaires
- Avertisseurs de fumée
- Sacs oxo-biodégradables portant la mention EPI
- Briquequets, rasoirs jetables
- Cendres refroidies 14 jours minimum et déposées dans un sac de plastique au préalable

ENTRETIEN

- Nettoyez votre bac à l'eau et ajoutez quelques bouchons d'eau de Javel. Déposez les déchets dans des sacs de plastique avant d'en disposer dans le bac. Pour éviter les visites d'animaux, appliquez du menthol autour du couvercle de votre bac.



BAC VERT

Les bacs verts sont la propriété de la Ville et doivent demeurer sur place lors d'un déménagement. En cas de bris, ils sont réparés gratuitement par les employés municipaux. **Il est interdit de déposer des déchets dans ce bac.**

Si vous désirez un bac de récupération supplémentaire, nous vous invitons à nous joindre au 819 362-3284, poste 2252.

Emballages multiples : Lorsque vous avez des contenants formés de plusieurs types de matières (boîtes de céréales, de biscuits, etc.), séparez chacune d'entre elles pour faciliter la tâche des trieurs.

MATIÈRES ACCEPTÉES (à déposer en vrac)

Il est important de RINCER les contenants afin de préserver la santé des travailleurs du centre de tri et d'éviter la contamination.

PAPIER ET CARTON

- Articles de papier et de carton propres (boîtes et emballages)
- Journaux, circulaires, revues
- Bottins de téléphone
- Livres sans couverture ni reliure
- Contenants de crème, lait et boîtes de jus (sans la paille)

VERRE

- Bouteilles et pots bien rincés, peu importe la couleur

PLASTIQUES

• Bouteilles, contenants et emballages de produits alimentaires, de boissons, de cosmétiques, de produits d'hygiène personnelle et d'entretien ménager identifiés par un de ces symboles :



- Bouchons et couvercles
- Sacs et pellicules d'emballage

JE NE SUIS PAS RECYCLABLE

- Contenants d'huile à moteur ou d'antigel (RDD)
- Tous les contenants et les couvercles de plastique qui portent le triangle numéroté 6

MÉTAUX ET MATIÈRES ÉLECTRIQUES

- Boîtes de conserve propres et couvercles
- Canettes d'aluminium consignées
- Assiettes et papier d'aluminium non souillés
- Cintres et autres petits articles
- Tuyaux et chaudrons
- Fils de rallonge électrique

JE NE SUIS PAS RECYCLABLE

- Batteries d'auto et piles
- Aérosols
- Contenants de peinture vides, secs et sans couvercle
- Lumières de Noël
- Outils



PAPIER ET CARTON



VERRE



PLASTIQUES



MÉTAUX ET MATIÈRES ÉLECTRIQUES

COLLECTE SPÉCIALISÉE

NE JETEZ PAS CES ARTICLES, IL Y A UN ENDROIT POUR EN DISPOSER!



AMPOULES FLUOCOMPACTES

- Garage municipal : 1045, avenue Saint-Édouard (8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30)
- ORAPÉ : 1570, avenue Rousseau • 819 362-0001
- Lors de la journée Normand-Maurice



FLUORESCENTS

- ORAPÉ : 1570, avenue Rousseau • 819 362-0001



BONBONNES DE PROPANE

- Gaz Bar Plessis enr. : 2081, rue Saint-Calixte



CARTOUCHES D'ENCRE

- Pharmacie Jean Coutu : 1717, rue Saint-Calixte (point de dépôt de la Fondation Mira)
- Électrocentre (2000) inc. : 1204, avenue Saint-Édouard



MATÉRIEL INFORMATIQUE

- ORAPÉ : 1570, avenue Rousseau • 819 362-0001
- Dan Desc Informatique : 1604, avenue Saint-Louis 819 460-1910
- Électrocentre (2000) inc. : 1204, avenue Saint-Édouard
- Lors de la journée Normand-Maurice



CELLULAIRES

- ORAPÉ : 1570, avenue Rousseau • 819 362-0001
- Électrocentre (2000) inc. : 1204, avenue Saint-Édouard
- Pharmacie Jean Coutu : 1717, rue Saint-Calixte
- Dan Desc Informatique : 1604, avenue Saint-Louis 819 460-1910
- Lors de la journée Normand-Maurice



VÊTEMENTS

- Saint-Vincent-de-Paul : 1470, avenue Trudelle



DÉCHETS VOLUMINEUX ET MOBILIER

Tels que meubles, mobilier de jardins, poêles, réfrigérateurs, téléviseurs, vélos, piscines hors terre (toutes composantes), accessoires électriques ou à gaz. Téléphonez chez ORAPÉ au 819 362-0001, on passera chez vous pour les ramasser.



MÉDICAMENTS ET SERINGUES

Rapportez vos médicaments périmés à la pharmacie. Dans le cas des seringues utilisées, vous devez les déposer dans un contenant sécuritaire que vous pouvez vous procurer gratuitement, dans une pharmacie. Rapportez-le une fois rempli.



VAISSELLE EN BON ÉTAT

Tasses, verres à boire, assiettes, céramique, poterie, pyrex.

- ORAPÉ : 1570, avenue Rousseau • 819 362-0001



CENDRES

Les déposer dans un contenant métallique, à fond surélevé et le mettre dehors, loin de toutes parois combustibles, pendant au moins 14 jours. Lorsqu'elles seront entièrement refroidies, les transvider dans une boîte de carton ou un sac afin de les mettre dans votre bac à déchets en bordure de la rue.



BRANCHES

- Près de l'entrepôt à sel situé entre la caserne (1045, avenue Saint-Édouard) et l'usine de filtration.



RÉSIDUS VERTS (EN VRAC SEULEMENT)

Tels que pelouse, chaume, fleurs, mauvaises herbes et feuilles.

- Les déposer dans l'accès de la porte de l'entrepôt à sel, situé entre la caserne (1045, avenue Saint-Édouard) et l'usine de filtration. Accessible de mai à novembre.



CÈDRES (RETAILLES)

- Collecte à domicile : Multi-Services ST • 819 362-1926
- Dépôt : 459, 7^e Rang, Paroisse de Plessisville (de la mi-juillet à la fin septembre)
- Collecte à domicile (juillet à octobre) : Érablière Bio-Bec (Laurierville) • 819 362-5594



FEUILLES MORTES

Collecte porte-à-porte le samedi 9 novembre 2019



SAPINS

Collecte porte-à-porte le samedi 12 janvier 2019. Veuillez attacher les branches et couper le sapin s'il mesure plus de six (6) pieds.



MÉTAUX, FER ET FONTE

- Blondeau Métal inc. : 47, Demers Ouest à Princeville 819 364-5269
- Recyclage Pellerin, 710, route 265 Nord à Plessisville 819 362-3304
- Marcel Brisson offre le service de collecte porte-à-porte 819 362-7134



MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ET DE RÉNOVATION

Gypse, morceaux de bois, fenêtres, vitres, brique, béton et asphalte, tapis, boyaux d'arrosage, tuyaux de PVC et ABS, etc.

- Écocentre : 990, route 265 Nord
Heures d'ouverture : voir la section Écocentre



PNEUS

- Établissements de vente de pneus inscrits au programme de recyclage



HUILE À MOTEUR ET FILTRES

- Électricité d'auto Plessis (Octo) : 1156, rue Saint-Calixte



BATTERIES D'AUTO

- Batteries Expert (Pneus Desjardins) : 175, route 116 Ouest
- Lors de la journée Normand-Maurice



PILES RECHARGEABLES

- Batteries Expert (Pneus Desjardins) : 175, route 116 Ouest
- Lors de la journée Normand-Maurice



PILES USAGÉES

- Hôtel de ville, bibliothèque, amphithéâtre
- Pharmacie Jean Coutu : 1717, rue Saint-Calixte
- Lors de la journée Normand-Maurice



RÉSIDUS DE PEINTURE

- Produits acceptés : peinture au latex ou à l'huile et teinture.
- Vivaco, groupe coopératif : 1104, avenue Saint-Louis

RDD RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

LÉGENDE



TOXIQUE : Peut causer une maladie ou la mort s'il est léché, ingéré, bu ou inhalé.



INFLAMMABLE : Produit ou ses vapeurs pouvant facilement s'enflammer à proximité de sources de chaleur, de flammes ou d'étincelles.



CORROSIF : Ce produit brûle la peau ou les yeux dès qu'il entre en contact avec ceux-ci. S'il est ingéré, il brûle la gorge et l'estomac.



EXPLOSIF : Ce contenant peut exploser s'il est chauffé ou percé. Des éclats de métal ou de plastique peuvent causer des blessures graves, en particulier aux yeux.



CHLORE : Le chlore provoque de graves irritations du nez, de la gorge et des voies respiratoires supérieures. Les personnes exposées au chlore, même pendant de courtes périodes, peuvent développer une intolérance à son odeur et à ses propriétés irritantes.



RDD ORGANIQUES

- acétone, adhésif, aérosol, allume-feu, alcool à friction, antigel, colle, cire, ciment plastique, combustible, dégivreur, dégraissant, diluant, époxy, essence, éthylène glycol, goudron, graisse à moteur, huile à chauffage, huile végétale usée, méthanol, naphte, protecteur à cuir, résine, scellant, silicone, térébenthine
- autres produits affichant les logos toxique, inflammable et explosif



PRODUITS CHIMIQUES

- produits d'entretien de piscine
- poisons visant l'extermination animale et parasite, (pesticides, insecticides, herbicides, fongicides, algicides, etc.)
- produits d'entretien et nettoyage à four et tuyaux
- acides, produits basiques, chlore, peroxyde, eau de javel, ammoniacque, nettoyeurs et détartrants ammoniacque, nettoyeurs et détartrants



PEINTURE

- apprêt et peinture (latex, alkyde, émail)
- teinture, vernis, laque
- peinture en aérosol
- tous produits apparentés à la peinture



HUILE, LUBRIFIANT

- huile à moteur, hydraulique, pneumatique
- filtre à l'huile, contenants souillés d'huile
- huile en aérosol (type WD40 ou autres)

COLLECTE DES RDD



19 OCTOBRE 2019

Journée NORMAND-MAURICE

PRODUITS COLLECTÉS CHEZ VOUS

Peintures, teintures, vernis, huile à moteur et végétale, lampes fluocompactes, cellulaires, matériel informatique et périphériques, goudron et petites piles. Les liquides doivent être dans leur contenant original fermé hermétiquement, bien identifié et en bonne condition. Déposez les produits entre 7 h et 9 h en bordure de la rue.

PRODUITS COLLECTÉS AU POINT DE DÉPÔT

Polyvalente La Samare : 1159, rue Saint-Jean, entre 9 h et 12 h

La majorité des autres RDD : le chlore et les produits d'entretien de piscine, les poisons visant l'extermination animale et parasite (pesticides, insecticides, herbicides, fongicides, algicides), les solvants, les produits d'entretien et de nettoyage à four et à tuyaux, les acides et les produits basiques (peroxyde, eau de javel, ammoniacque). Peintures, teintures, vernis, huile à moteur et végétale, lampes fluocompactes, cellulaires, matériel informatique et périphériques, goudron et petites piles.

ÉCOCENTRE

POUR DISPOSER DE VOS MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, DE RÉNOVATION, LA BRIQUE, LE BÉTON, L'ASPHALTE, ETC.

HORAIRE D'OUVERTURE

Du 7 janvier au 31 mars 2019 :

Vendredi : 8 h à 15 h

Du 1^{er} avril au 20 décembre 2019 :

Lundi, mercredi : 8 h à 17 h

Vendredi : 8 h à 15 h

Samedi de 9 h à 12 h aux dates suivantes :

27 avril 11 et 25 mai

8 juin 6 juillet

10 et 24 août 7 et 21 septembre

5 octobre

ADRESSE

990, route 265 Nord, Plessisville

FERMÉ AUX DATES SUIVANTES

Le samedi 22 juin et le lundi 24 juin

Le samedi 29 juin et le lundi 1^{er} juillet

Du 21 juillet au 4 août 2019

Du 21 décembre 2019 au 9 janvier 2019

TARIF

Payable sur place en argent comptant.

Prix sujets à changement.

- 27 \$ le mètre cube
- 80 \$ la tonne pour le bardeau d'asphalte
- 20 \$ la tonne pour résidus de béton et d'asphalte

INFORMATION - CENTRE DE TRANSBORDEMENT

Josée Pilotte : 819 621-7298

Grégoire et fils ltée : 819 362-2473